

# ADMISSIONS PETITE SECTION : RENTREE 2022



Madame, monsieur

Si votre enfant est **né en 2019** et rentre à **l'école maternelle d'Artenay** à la rentrée prochaine, vous devez :

➤ **1. PROCEDER A L'INSCRIPTION DE VOTRE ENFANT :**

- ✘ Retirer un dossier « Guide des Familles »\* auprès des accueils périscolaires ou sur le site internet d'Artenay
- ✘ Retourner votre dossier complété auprès de l'école, du périscolaire où à l'adresse suivante : [famille.mairie.artenay@orange.fr](mailto:famille.mairie.artenay@orange.fr)
- ✘ Programmer un rendez-vous avec la Responsable municipale du Site Maternelle, Mme PIERRE Mélanie.

➤ **2. PUIS FAIRE ADMETTRE VOTRE ENFANT :**

- ✘ Après finalisation de « l'étape d'inscription », votre dossier sera transmis à l'école pour « l'étape d'admission ».
- ✘ La directrice, Mme GUYON, vous contactera pour programmer ce 2<sup>nd</sup> rendez-vous.
- ✘ La liste des fournitures scolaires pour la rentrée vous sera communiquée lors de cette dernière rencontre.

*Aucun rendez-vous ne sera accepté par l'Ecole si la « phase d'inscription » n'est pas pleinement terminée (dossier complété, ...)*

*\*Pour faciliter le traitement de vos données, nous vous invitons à privilégier le remplissage numérique du « guide des familles »*

## CONTACTS :

### RESPONSABLE DU SITE MATERNELLE

MME PIERRE MELANIE

06 03 11 07 25

[famille.mairie.artenay@orange.fr](mailto:famille.mairie.artenay@orange.fr)

### DIRECTEUR DE L'ECOLE MATERNELLE

M. GUYON SYLVIE

02 38 80 08 19